

# CHALET DES Aiglons



## PROJET PEDAGOGIQUE

### *ACCUEIL EXTRASCOLAIRE*

*2022-2025*



## INTRODUCTION

Le Chalet des Aiglons est un équipement qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde, besoin de sécurité pour les enfants, mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi, l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

**Il répond aux objectifs éducatifs que souhaite la Communauté de Communes de Haute Tarentaise en corrélation avec ceux de Val d'Isère Tourisme.**

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

**Le Chalet des Aiglons revendique clairement une dimension éducative**, aux côtés de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>LES VALEURS DU CHALET DES AIGLONS</b> .....	<b>3</b>
1. Les valeurs du Chalet des Aiglons.....	3
2. Les intentions éducatives .....	3
<b>LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE</b> .....	<b>4</b>
1. Contexte général .....	4
2. Les objectifs du projet pédagogique .....	5
<b>PRESENTATION DU CHALET DES AIGLONS</b> .....	<b>8</b>
1. Locaux et emplacement .....	8
2. Public de l'accueil de loisirs .....	9
3. Types d'accueil .....	10
<b>LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS</b> .....	<b>12</b>
1. Modalités d'inscription et tarifs .....	12
2. Les activités .....	12
3. Les temps d'accueil .....	13
4. L'hygiène et la sécurité.....	14
5. Les temps libre, temps calme et de repos.....	15
6. Les repas.....	15
7. Les transports .....	16
8. Communication .....	16
9. Les partenaires .....	17
<b>L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</b> .....	<b>18</b>
1. L'organigramme de l'équipement et son organisation .....	18
2. Rôle de l'équipe de direction du Chalet des Aiglons.....	19
3. Rôle de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs .....	19
<b>L'EVALUATION</b> .....	<b>20</b>
1. Notre évaluation.....	20
2. L'évaluation des parents .....	20
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>21</b>

# LES VALEURS DU CHALET DES AIGLONS

*Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité et un temps de loisirs. L'équipe travaille collectivement pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné.*

## 1. Les valeurs du Chalet des Aiglons

Le Chalet des Aiglons est un équipement géré par Val d'Isère Tourisme<sup>1</sup>.

L'action éducative du Chalet des Aiglons consiste à proposer des temps d'animation adaptés aux besoins identifiés des enfants et des jeunes et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre des différentes sections de l'équipement : la crèche touristique (pour les moins de 3 ans), l'accueil de loisirs sans hébergement (pour les 3-16 ans).

Notre action éducative est portée par le projet éducatif de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'apprentissage de la vie sociale
- Favoriser l'éducation à l'environnement
- Favoriser la découverte, l'expérimentation et l'ouverture sur le Monde

## 2. Les intentions éducatives

L'accueil de loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

L'ALSH garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

L'action éducative est portée par une volonté de tisser du lien social entre les générations, de rapprocher les enfants et les jeunes des villages, d'échanger avec l'extérieur tout en défendant le mode de vie local.

L'accès à l'action éducative est soutenu par l'adoption d'une politique tarifaire adaptée aux revenus des familles domiciliées ou travaillant sur le territoire intercommunautaire, afin de favoriser une mixité sociale.

---

<sup>1</sup> Val d'Isère Tourisme est une Société d'Economie Mixte qui gère les équipements sportifs et touristiques de la station de Val d'Isère.

# LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

## 1. Contexte général

Dans le respect des grandes intentions éducatives de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et les orientations de Val d'Isère Tourisme, l'équipe du Chalet des Aiglons travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs intermédiaires et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe ou dans le fonctionnement.

L'accueil de loisirs a pour principales missions de proposer des temps de vacances agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

Le Chalet des Aiglons est labellisé « Famille Plus ».

Ce label s'appuie sur 5 engagements :

- Un accueil personnalisé pour les familles
- Des animations adaptées pour tous les âges
- Des tarifs différenciés
- Une structure en cœur de village
- Des enfants choyés par des professionnels locaux

## 2. Les objectifs du projet pédagogique

Tout au long de l'année, nous allons orienter nos actions afin de répondre aux trois grands objectifs éducatifs. Chaque axe est présenté avec les descriptifs de ce que nous souhaitons mettre en place pour les familles et les enfants.

### ❖ Objectif 1 : Favoriser l'apprentissage de la vie sociale

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions</i>
Développer l'apprentissage de la vie quotidienne et de la collectivité	Créer des temps d'entraide et de partage	Jeux et activités de coopération, jeux et activités rassemblant des enfants d'âge différent, organiser des rencontres inter-centres, ...
	Solliciter et responsabiliser les enfants à la vie de groupe	Temps d'échanges et de participation aux règles de vie du groupe (politesse, respect, ...), prise de décisions collectives, participation au rangement et à l'entretien du matériel (pinceaux, tables, ...)
Favoriser l'autonomie	Permettre à chaque enfant d'avoir des repères spatiaux, temporels et affectifs	Affichage des plannings d'activités et des menus, installation d'une horloge dans chaque pièce, mise en place de « rituels » pour les différents temps de la journée (accueil, repas, sieste)
	Faire en sorte que les enfants s'organisent seuls ou à plusieurs autour d'une activité et des tâches de vie quotidienne	Mettre en place des activités en petits groupes, mise à disposition de matériel, ...



❖ **Objectif 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement**

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions</i>
Limiter la surconsommation de matériels pédagogiques	Utiliser des matériaux recyclés pour la création d'activités manuelles	Mise en place d'un tri des déchets, mobiliser les familles pour la récupération de matériel, ...
	Rénover des meubles et objets de l'accueil de loisirs	Rénovations par les équipes d'animation et les enfants
Valoriser le principe de « faire soi-même » et du recyclage d'objets	Permettre aux enfants de s'approprier les lieux et de l'aménager avec leurs créations	Décoration des salles d'activités, mise en place d'activités DIY, ...
	Sensibiliser les enfants aux notions de bricolage et de construction	Mise en place d'ateliers de bricolage, constructions en bois, ...



❖ Objectif 3 : Favoriser la découverte, l'expérimentation et l'ouverture au monde

<i>Objectifs intermédiaires</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions</i>
Valoriser la place de l'individu au sein de la structure	Créer des temps de partage pour les parents, les enfants, l'équipe d'animation	Mise en place d'expositions, accueil individuel, retour sur la journée de l'enfant, ...
	Permettre à chacun de pouvoir faire part de ses envies et de ses choix	Construction des programmes avec les enfants, possibilité ou non de participer aux activités, ...
S'inclure dans un territoire	Découvrir la montagne, son environnement et ses activités	Visite de la ferme, sorties et jeux dans le village et sur le territoire, pratiquer des activités en rapport avec le milieu montagnard, accompagnement aux cours de ski, ...
	Mobiliser des acteurs extérieurs dans nos actions	Rencontre avec les professionnels de la montagne, faire intervenir des personnes avec des compétences particulières (sport, art, culture) ...
S'ouvrir à de nouvelles expériences	Découvrir différentes cultures et loisirs au travers d'activités pédagogiques	Activités autour d'un thème, découverte d'activités artistiques, culturelles, sportives, culinaires, scientifiques, ...
	Proposer des excursions pédagogiques à proximité	Sorties à la journée, courts-séjours



# PRESENTATION DU CHALET DES AIGLONS

## 1. Locaux et emplacement

Le bâtiment du Chalet des Aiglons appartient à la commune de Val d'Isère. Il est situé au rond-point des pistes, sur la commune de Val d'Isère.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux et touristiques. Par ailleurs, l'équipement est ouvert et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

Le Chalet des Aiglons est composé de :

- 1 section crèche touristique
- 1 section Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Suivant la saison, les espaces sont redistribués et repensés pour être en phase avec les besoins.

Pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, les locaux disponibles sont répartis ainsi :

### Saison d'hiver :

- 1 salle d'activités
- 1 salle de motricité
- 1 ski room (pour le stockage du matériel de ski des enfants)
- 1 réfectoire
- 1 dortoir
- 2 espaces de sanitaires
- 1 espace d'accueil administratif
- 1 jardin clôturé

### Saison d'été :

- 3 salles d'activités
- 1 réfectoire (qui peut aussi servir de salle d'activités à certains moments de la journée)
- 1 dortoir
- 2 espaces de sanitaires
- 1 espace d'accueil administratif
- 1 jardin clôturé

## 2. Public de l'accueil de loisirs

### Caractéristiques du public accueilli

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille principalement des enfants en vacances sur la station de mi-décembre à fin avril et pendant juillet et août.

Toutefois, dans le cadre du marché public signé entre Val d'Isère Tourisme et la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, une priorité est accordée aux familles résidant sur le territoire intercommunal (à l'année ou à la saison) pendant les vacances scolaires de la zone A.

Pendant la saison d'hiver, l'accueil de loisirs propose des animations pour les 3-13 ans et pendant la saison d'été, pour les 3-16 ans.

### L'accueil des enfants en situation de handicap

Comme le stipule la loi de 2005 sur le handicap, chaque structure est tenue de mettre en place des modalités pour accueillir un public en situation de handicap par son aménagement et son fonctionnement. C'est pourquoi nos locaux disposent d'un ascenseur, ainsi qu'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Un échange ou une rencontre avec les parents et l'enfant porteur de handicap sont mis en place avant l'inscription pour faciliter son accueil. Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles.

### 3. Types d'accueil

*L'équipe s'attache, dans le respect de chacun, à accueillir chaque famille et chaque enfant en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.*

#### Accueil extrascolaire et touristique

##### ❖ Accueil extrascolaire pour les résidents

L'accueil des enfants résidant sur la Communauté de Communes de Haute Tarentaise à l'année ou à la saison s'effectue de différentes manières suivant les jours de présence :

##### Vacances scolaires de fin d'année, d'hiver et de printemps :

*Du lundi au vendredi (hors jours fériés)*

Matin sans repas : 8h30 à 12h

Matin avec repas : 8h30 à 13h30

Après-midi sans repas : 13h30 à 18h

Après-midi avec repas : 12h à 18h

Journée complète (avec ou sans accompagnement aux cours de ski) : 8h30 à 18h

*Dimanche et jours fériés*

Matin sans repas : 9h à 12h30

Matin avec repas : 9h à 14h

Après-midi sans repas : 14h à 17h30

Après-midi avec repas : 12h30 à 17h30

Journée complète (avec ou sans accompagnement aux cours de ski) : 9h à 17h30

##### Vacances scolaires d'été :

*Du lundi au vendredi*

Matin sans repas : 8h30 à 12h

Matin avec repas : 8h30 à 13h30

Après-midi sans repas : 13h30 à 18h

Après-midi avec repas : 12h à 18h

Journée complète : 8h30 à 18h

*Dimanche*

Après-midi sans repas : 13h30 à 18h

## ❖ Accueil touristique

L'accueil des enfants en vacances sur la station est mis en place ainsi :

### Saison d'hiver (de mi-décembre à fin avril) :

Matin sans repas : 9h à 12h30

Matin avec repas : 9h à 14h

Après-midi sans repas : 14h à 17h30

Après-midi avec repas : 12h à 17h30

Journée complète (avec ou sans accompagnement aux cours de ski) : 9h à 17h30

### Saison d'été (juillet et août) :

*Du lundi au vendredi*

Après-midi sans repas : 13h30 à 18h

Après-midi avec repas : 12h à 18h

Journée complète : 10h à 18h

*Dimanche*

Après-midi sans repas : 13h30 à 18h

### Les séjours accessoires

Pendant les vacances scolaires d'été, le Chalet des Aiglons met en place des séjours accessoires qui sont accessibles uniquement aux enfants et aux jeunes de 6 à 16 ans, résidant sur la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et fréquentant habituellement l'accueil de loisirs.

Ils sont d'une durée de 5 jours et 4 nuitées et se situent à deux heures maxima de la structure. Ils sont encadrés par des membres de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs.

Ses séjours ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité et de développer leur sens des responsabilités. Ils sont également l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques artistiques, culturelles et sportives ainsi que de nouveaux lieux.

# LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

## 1. Modalités d'inscription et tarifs

Les inscriptions se font directement en ligne sur notre site internet, après avoir créé un compte avec tous les renseignements nécessaires sur la famille et l'enfant (adresse, téléphone, fiche sanitaire).

Les réservations doivent être anticipées au maximum : les inscriptions sont ouvertes dès l'automne pour la période hivernale et dès le printemps pour l'été.

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 7 jours avant le début de l'accueil de l'enfant, suivant le nombre de places disponibles. Nous étudions chaque demande individuellement et mettons tout en œuvre pour prendre en charge les enfants.

Nous appliquons un tarif différencié pour l'accueil des vacanciers et des locaux<sup>2</sup>.

Les tarifs vacanciers sont proposés par Val d'Isère Tourisme et acceptés par délibération en Conseil Municipal.

Les tarifs des enfants résidant sur le territoire intercommunal sont délibérés en Conseil Communautaire et prennent en compte le coefficient familial de chaque famille.

## 2. Les activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. Mes activités proposées sont donc « ludiques ».

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants et sont réparties avec la même routine chaque jour<sup>3</sup>.

Les activités sportives et jeux collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence d'équipements sportifs à proximité de la structure et leur localisation favorisent les activités sportives, de plein air et d'éducation à l'environnement.

Les activités manuelles permettent à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités artistiques et culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.

---

<sup>2</sup> Voir Annexe 1 : tarifs p 22

<sup>3</sup> Voir Annexe 2 : journée type p 24

L'accueil de loisirs dispose de matériel de base pour réaliser de nombreuses animations. Celui-ci est complété en fonction des activités spécifiques mises en place par les animateurs.

Nous veillons à ce que la régie soit bien équipée afin de privilégier le travail des animateurs. Un document recense le matériel disponible. De nombreux ouvrages pédagogiques sont également disponibles pour faciliter le travail de préparation des activités et en découvrir de nouvelles.

Afin de préparer au mieux les saisons, un regroupement est organisé par l'équipe de direction en amont de celles-ci afin de travailler sur les plannings et sur les projets qui peuvent être élaborés.

### 3. Les temps d'accueil

*L'accueil est notre cœur de métier, l'état d'esprit et le savoir-être de Val d'Isère Tourisme.*

*L'équipe s'attache ainsi dans le respect de chacun à accueillir chaque famille et chaque enfant en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.*

L'accueil se fait systématiquement au Chalet des Aiglons (sauf pour les enfants se rendant directement aux cours ESF à 9h30 ou étant récupérés par les parents à 17h30 à la fin des cours).

Pour les questions de réservations et de paiement, les agents d'accueil sont à la disposition des parents.

Les animateurs discutent avec les parents pour que ces derniers soient toujours informés du programme de la journée et des journées à venir. L'interlocuteur sera très souvent le chef d'équipe ou l'animateur référent, positionné à l'accueil de la section.

Les animateurs savent répondre à des demandes d'organisation ou savent orienter vers les personnes concernées. Ils sont présents et d'autant plus actifs aux moments de l'accueil et du départ. Les parents pourront connaître les plannings de la semaine selon le groupe d'enfants ainsi que le menu en consultant le panneau d'affichage du Chalet des Aiglons.

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants et proposent des activités en autonomie. C'est un moment qui permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et les animateurs. Diverses activités sont proposées : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour répondre à leurs questions.

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer. S'il y a plusieurs enfants, ils lui seront remis en même temps.

L'enfant ne sera confié qu'aux personnes identifiées au préalable par le tuteur légal. Tout changement est à faire par écrit.

Nous nous réservons la possibilité de demander une pièce d'identité à cette personne.

#### 4. L'hygiène et la sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque la commune en est le propriétaire. Chaque membre de l'équipe connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec les services de la Gendarmerie et des pompiers de Val d'Isère.

La direction et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. Une infirmière diplômée d'état fait partie de l'équipe pédagogique du Chalet des Aiglons et est en droit d'administrer des traitements, uniquement sur ordonnance.

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies des enfants sont répertoriées sur les listes d'appel et inscrite sur un tableau dans le réfectoire.

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir pris un repas, après un passage aux toilettes ou une activité salissante.

En cas d'intervention médicale nécessaire, l'équipe de direction (ou l'animateur directement) contacte les pompiers ou le centre médical. Il est nécessaire que le responsable de l'enfant soit informé rapidement et qu'il l'accompagne chez le médecin.

L'équipe de direction assure également une veille sur la mise à jour des protocoles sanitaires et se porte garant de sa mise en œuvre par l'équipe, les intervenants, les parents et les enfants.

## 5. Les temps libre, temps calme et de repos

Les enfants sont en temps libre ou en temps calme à l'intérieur ou à l'extérieur suivant la saison et le temps.

Du matériel est mis à disposition : jeux de sable (même dans la neige), jeux de société, livres, feuilles et crayons/feutres, ...

Chaque animateur a un lieu spécifique de surveillance afin de couvrir une partie du secteur où les enfants sont en temps libre.

Ce temps permet aussi un temps de pause (par roulement) pour l'équipe d'animation.

Les enfants inscrits à la journée ont la possibilité de faire une sieste à partir de 13h s'ils en éprouvent le besoin ou bien sur demande des parents.

## 6. Les repas

### Repas de midi

Le repas est pris entre 12h15 et 13h30, en 2 services

Ce moment doit être considéré comme un moment convivial. Chacun est invité à goûter les aliments.

L'équipe d'animation souhaite que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré).

La fabrication des repas est assurée par la Cuisine centrale de Val d'Isère, qui livre les repas en liaison froide. Nous envoyons notre prévisionnel d'effectif au chef de la Cuisine Centrale et à son équipe une semaine à l'avance, pour qu'ils nous préparent les repas en fonction des groupes d'âges et des spécificités de chacun : allergies, religion, régimes.

Les repas sont réchauffés et mis en plat sur place et servis sur les tables par du personnel de service à partir de 12h.

La salle de restauration est composée de tables de six personnes.

Les enfants peuvent alors se servir eux-mêmes afin qu'ils prennent conscience de leur place au sein d'un groupe. Ils mangent ce qu'ils se sont servis. Ils comprennent ainsi qu'il vaut mieux se servir plusieurs fois plutôt que prendre une trop grande quantité en une seule fois. Nous nous organisons pour que les enfants débarrassent leur table en mettant d'un côté les déchets et de l'autre tous les couverts utilisés (verres, couteaux, fourchettes, cuillères, assiettes, ...)

### Goûter

Cette coupure entre les activités doit permettre un temps de repos et annoncer la dernière partie de l'après-midi. Il est fourni par le Chalet des Aiglons pendant la période hivernale.

Un goûter est glissé dans la poche de tous les skieurs le matin et l'après-midi.

## 7. Les transports

Certaines activités nécessitent un déplacement en transport collectif.

Le Chalet des Aiglons possède un minibus 9 places et en loue un deuxième pour la période estivale.

Seuls les personnels titulaires du permis B et de plus de 21 ans sont autorisés à conduire les minibus, avec une préférence pour l'équipe de direction.

Les transports publics peuvent être utilisés en second lieu, avec une vigilance particulière de l'équipe d'animation.

## 8. Communication

Le Chalet des Aiglons possède son propre site internet d'information et de réservation en ligne.

Le Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise édite une plaquette reprenant les modalités d'inscription et les plannings des animations proposées, à destination des résidants. Elle est également disponible sur leur site en ligne et distribuées avant chaque session dans les écoles.

Les informations municipales et RADIOVAL (radio locale) complètent le dispositif.

Une autorisation de droit à l'image est systématiquement demandée à chaque nouvelle inscription.

## 9. Les partenaires

*Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble. Faire équipe.*

### Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons des rencontres dont le but est de partager un moment festif et convivial avec les parents. Le but est de discuter, de se rencontrer réellement dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre (goûter partagé, invitation à des spectacles et exposition des travaux réalisés, ...). C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants.

Ils peuvent aussi être invités à participer à des sorties en groupe ou à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants sur des temps d'activités.

### La Mairie de Val d'Isère et la Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Financeurs, partenaires éducatifs, principaux interlocuteurs sur le territoire, les relations entre le Chalet des Aiglons et les collectivités sont essentielles et très étroites. A l'écoute, nos interlocuteurs sont présents pour échanger avec l'équipe et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil de l'enfant au quotidien.

### La Caisse d'Allocations Familiales

La CAF de Savoie finance l'accueil de loisirs en fonction de la présence des enfants résidant sur le territoire intercommunal. Ce financement permet en partie d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

### La Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

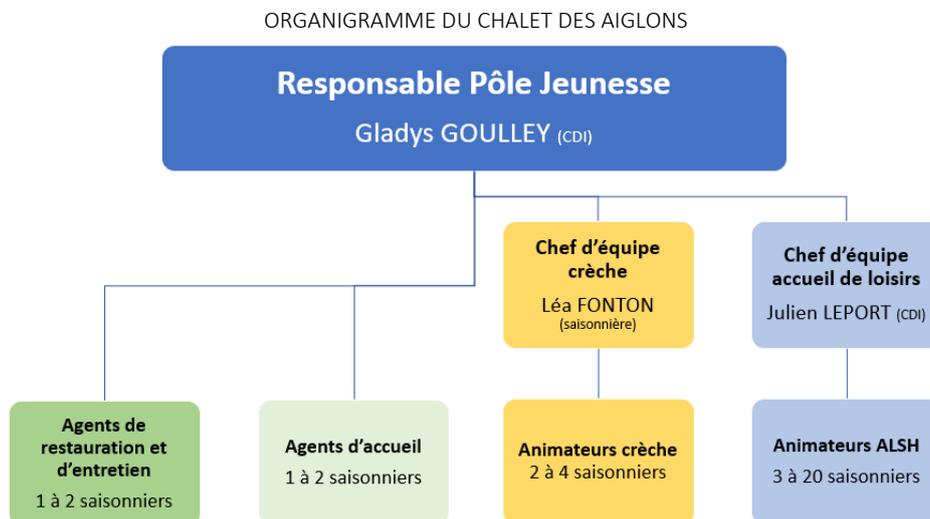
La DDJSCS est un réel partenaire dans le travail concernant la réglementation et l'accompagnement des équipes sur le terrain. Elle est également un soutien en terme de formation des équipes.

# L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

*Un adulte est un repère pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et des envies des enfants tout en agissant avec cohérence.*

## 1. L'organigramme de l'équipement et son organisation

L'équipe du Chalet des Aiglons est composée de 12 à 25 personnes assurant les postes de direction, d'animation, d'accueil et de restauration, permettant l'accueil des familles dans les meilleures conditions.



A ce jour, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs comptabilise : 1 responsable de l'équipement en cours de formation DESJEPS, 1 chef d'équipe diplômé BAFA, des animateurs diplômés BPJEPS et des animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation.

Des temps de réunions sont instaurés chaque semaine pour faire le point sur les problèmes rencontrés ou sur les changements à effectuer. Un temps de réunion plus important est mis en place entre chaque période de vacances afin de faire un point sur l'avancement des projets et la préparation de la période à venir.

## 2. Rôle de l'équipe de direction du Chalet des Aiglons

L'équipe de direction est composée d'une Responsable du Pôle Jeunesse et deux chefs d'équipe (1 pour la crèche et 1 pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de Val d'Isère Tourisme, du projet éducatif de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de garde des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend des décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique et de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires et assure le suivi de formation des animateurs diplômés.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein du Chalet des Aiglons.

## 3. Rôle de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs

Sous l'autorité du chef d'équipe de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant en compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique et son évaluation.

# L'ÉVALUATION

Ce document a pour vocation d'apporter une base de travail et de réflexion à la fois concrète et précise.

Ainsi, avec l'aide de cet outil, l'équipe d'animation peut mettre en œuvre les projets d'animation qui traduiront au quotidien cette mobilisation.

## 1. Notre évaluation

Des réunions entre animateurs et équipe de direction sont systématiquement mis en œuvre avant et après chaque période de vacances pour préparer et faire un bilan pédagogique et logistique.

Toutefois, des réunions ponctuelles peuvent avoir lieu quand l'équipe de direction et/ou les animateurs en ressentent la nécessité.

### Le bilan pédagogique

Nous faisons un point sur :

- Les relations enfants/enfants, animateurs/enfants
- Le groupe
- Les relations animateurs/animateurs
- Les relations animateurs/direction

Puis, nous abordons les objectifs du projet pédagogique afin de savoir comment ils ont été mis en œuvre, quels types de difficultés l'équipe d'animation a pu rencontrer ? ...

### Le bilan logistique

Nous abordons les points liés au transport, au repas, à l'entretien des locaux, au matériel, aux prestataires de services, ...

D'autre part, une évaluation quantitative est faite à chaque fin de session.

En termes d'évaluation, nous privilégions les stagiaires que nous accueillons sur le centre pour les qualifications BAFA ou BAFD.

Nous avons une réelle démarche d'accompagnement

## 2. L'évaluation des parents

Avec le partenariat du Label Famille +, nous proposons à chaque vacancier de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble des prestations familles proposées sur la station de Val d'Isère.

Nous sommes réactifs sur les différentes remarques des parents et des enfants tout au long de leur séjour.

## CONCLUSION

L'équipe d'animation et de direction fera tout ce qui est possible pour que les enfants vivent dans la joie, la convivialité et le respect. L'accueil de loisirs lui permettra d'évoluer, de se dépasser, à devenir responsable mais surtout d'être acteur de ces journées.

Mis en application le 3 janvier 2022